



## AGENDA

### 4 DÉCEMBRE

#### COLLECTE DE SANG

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang le mercredi 4 décembre de 15h à 20h à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.  
[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



### 7 DÉCEMBRE

#### BRADERIE D'HIVER

L'Union Familiale organise une grande vente de vêtements, chaussures, jouets, livres, maroquinerie, etc le samedi 7 décembre de 10h à 18h au 9 rue des écoles à Ézanville.  
Lecture de contes de Noël au théâtre à partir de 16h.

### 13 DÉCEMBRE

#### CONCERT DE NOËL

Les élèves et les professeurs du Conservatoire de Musique d'Ézanville interpréteront des chants et musiques de Noël en espérant pouvoir vous rencontrer nombreux, le vendredi 13 décembre à 19h30 au complexe de la Prairie, et vous emporter dans une féerie de notes.  
Entrée libre.



### 14 DÉCEMBRE

#### SPECTACLE DE NOËL POUR TOUT-PETITS

L'association Pom d'Happy propose un spectacle/goûter pour les tout-petits. Au programme : un spectacle de marionnettes "Le Noël de Blanche neige" (adapté aux enfants dès 2 ans) et goûter avec le père Noël.



15h30 au complexe de la prairie.  
Tarif : 5 € / personne. Gratuit pour les moins de 1 an. Sans réservation.

## ANIMATIONS

### LE MARCHÉ DE NOËL S'AGRANDIT !



Samedi 14 et dimanche 15 décembre, la place de la Mairie accueillera de nouveau le Marché de Noël. À cette occasion, ce sont plus de 20 chalets qui seront installés, autour desquels de nombreuses animations seront proposées tout le week-end dans une ambiance festive et chaleureuse pour le bonheur des petits comme des grands.

Cette année, une dizaine de chalets sera ajoutée par rapport aux années précédentes, afin de diversifier l'offre. En plus des bijoux fantaisie, des tricots pour enfants, des décorations de Noël, des vins, champagnes, fromages, miel ou encore pâtisseries proposés l'année dernière, vous trouverez des spécialités corses, des produits locaux bio, de la pyrogravure sur bois ou encore des vêtements pour femmes.

Côté animations, de la musique viendra réjouir les oreilles des visiteurs avec la chorale des enfants, qui est le résultat d'une collaboration entre le CMACL, l'association Boa Estrela Lusitana et la Maison de l'Enfance, la chorale

des adultes de l'Union Familiale et la chanteuse Lilimanivelle et son orgue de Barbarie. L'association des commerçants ADEC'E proposera, avec le Poney club, des tours de poney à tous les enfants et comme l'an dernier, la Ville offrira deux représentations du spectacle de Guignol.

Un sculpteur de ballons et un stand de maquillage seront à disposition des enfants tandis que le manège et la pêche aux canards seront ouverts pendant toute la durée du marché de Noël pour ravir les plus petits. La restauration sera assurée par l'association Cultures et Métissages qui vous fera découvrir des spécialités créoles.

## PROGRAMME DES ANIMATIONS

### Samedi

- 10h - 20h : ouverture des chalets, du manège et de la pêche aux canards
- 10h-12h / 14h-18h : sculpteur de ballons et maquillage pour enfants
- 11h30 - 12h : chorale des adultes
- 15h - 16h : chorale des enfants
- 16h30 - 17h15 : spectacle de Guignol offert par la Ville

### Dimanche

- 10h - 18h : ouverture des chalets, du manège et de la pêche aux canards
- 10h-12h / 14h-18h : sculpteur de ballons et maquillage pour enfants
- 10h - 12h / 14h-18h : Lilimanivelle et son Orgue de Barbarie
- 13h30-17h : tours de poney offerts par le Poney Club et l'ADEC'E
- 15h - 15h45 : spectacle de Guignol offert par la Ville



## ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Vous trouverez, dans cette revue municipale, un article retraçant l'historique du projet du Val d'Ezanville, actuellement en panne. J'espère qu'il répondra à la demande des Ezanvillois qui se posent des questions légitimes et qui entendent des rumeurs propagées, comme d'habitude, par des personnes malveillantes. N'y voyez surtout aucun rapport avec les élections de mars prochain.

Nous avons même lu dans les tribunes du mois dernier, une liste de commerces et d'activités libérales qui disparaissaient de l'offre ezanvilloise : le restaurant le Clovis, la boulangerie du Rû de Vaux, le cabinet médical de la gare... Je ne vous donne pas le nom des responsables, vous les trouverez aisément. Toujours est-il que nous avons dû nous excuser auprès des commerçants et des praticiens en leur expliquant que nous ne pouvions pas censurer les tribunes. Nous avons tout fait pour mettre en rapport les plaignants et les auteurs.

La fin de l'année approchant à grands pas, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



ALAIN  
**BOURGOIS**  
MAIRE D'ÉZANVILLE

## Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales  
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80  
Directeur de la publication // Alain Bourgeois  
Rédaction // Ève Pavési  
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00  
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



## URBANISME

# QUE DEVIENT L'AMÉNAGEMENT DU VAL D'ÉZANVILLE ?

En 2011, la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), qui avait pris la compétence Développement économique, a lancé un concours pour désigner un aménageur capable de restructurer et de développer la zone commerciale du Val d'Ezanville.

Le projet prévoyait une extension sur le territoire de Moisselles. La difficulté a été de convaincre le groupe RAPP, propriétaire des magasins Atlas, Fly, Crozatier, soit 75 % du foncier disponible, de travailler en partenariat avec la CCOPF. Suite au concours, deux candidatures ont été reçues. Un promoteur du nom de SOPIC a présenté la meilleure offre. De plus, il était associé avec le groupe RAPP (Fly group) et la SEMAVO (Société d'Economie Mixte Départementale pour l'Aménagement du Val d'Oise).

## LA NAISSANCE DU PROJET

Le projet initial présentait de nombreux avantages et un architecte de renom, Jean-Michel Wilmotte, avait été choisi par le groupement. Des contacts avec les propriétaires des terrains situés sur la Commune de Moisselles avaient été pris en vue de l'extension. Les recherches

d'enseignes nouvelles et attractives avaient été lancées. Par la suite, une ferme pédagogique avait également été proposée.

La municipalité d'Ezanville, constatant l'encombrement à certaines heures du rond-point de la Briqueterie, avait exigé que soient étudiés et proposés un nouvel accès et une nouvelle sortie côté nord, sur Moisselles. Cependant, la municipalité de Moisselles, associée au projet, a entre-temps, et contre l'avis de la Ville d'Ezanville, délivré un permis de construire à une station-service située sur l'emplacement d'un des accès, ne laissant que la solution d'une sortie, côté Moisselles, à proximité du pont.

Lors de l'association de la CCOPF avec la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM), le relais a été transmis à la Direction du développement économique de la nouvelle entité créée, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV).



## LE RETRAIT DE L'AMÉNAGEUR SOPIC

Au printemps 2018, la société Fly group a déposé son bilan. Un administrateur a été nommé, compliquant sérieusement la situation en essayant de faire rentrer dans le projet un concurrent de SOPIC qui proposait, paraît-il, une meilleure offre financière. La CAPV, qui avait une convention avec SOPIC et SEMAVO, a été convoquée à Bercy par le CERL (organisme dépendant du Ministère des Finances) pour les convaincre de changer d'aménageur. Malheureusement, le projet proposé était loin de valoir l'original. Les membres du Comité de pilotage du projet, dont le Maire d'Ezanville et celui de Moisselles, ont tenu bon à l'unanimité. SOPIC et la SEMAVO ont donc repris leurs travaux d'étude.

Un an plus tard, une société financière a repris Fly group. La CAPV a demandé aux deux villes de transférer à SOPIC leurs droits de préemption sur les terrains et bâtiments qui pour-

raient se trouver à vendre car il restait 25 % de bâtiments appartenant à d'autres sociétés. Les exigences financières ne permettant plus à SOPIC d'envisager un projet équilibré, ce dernier a décidé de se retirer, entraînant le retrait de la SEMAVO et scellant ainsi la fin de l'aventure.

## LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU PROJET ET LA SÉCURISATION DE LA ZONE

La CAPV pense qu'un réaménagement de cette zone est toujours possible, même s'il est probable que celui-ci sera moins important que ce qui était souhaité au départ. La CAPV a décidé de se faire aider par l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Ile de France, qui dispose de moyens pour acquérir des bâtiments et des terrains rendus disponibles par le départ de nombreux gérants.

Il a donc été demandé à la Ville d'Ezanville d'annuler le transfert de son droit de préemption à SOPIC pour le donner à l'EPF. Aux dernières nouvelles, l'espace qui sera libéré par Castorama en février 2020 pourrait être divisé en plusieurs espaces commerciaux, et mis en location par la société financière reprenneuse de Fly group.

La CAPV repart donc à zéro et n'a pas l'intention de laisser faire n'importe quoi dans la zone. L'association de commerçants, qui s'est créée suite aux intrusions répétées des gens du voyage, vient de renforcer, avec l'aide de la Ville, ses barrages anti-intrusions. Un vigile est de nouveau en poste à l'entrée avec la possibilité d'actionner le gabarit. L'association et la CAPV espèrent que ces mesures seront efficaces.

**Vous pouvez compléter votre information en consultant les Ezanville infos suivants : n°50 (avril 2011), n°88 (novembre 2014) et n°101 (janvier 2016).**

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

# MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

**Par arrêté n° 2019-124 du maire d'Ezanville en date du 14 novembre 2019, le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP) sera soumis à enquête publique du lundi 30 décembre 2019 à 13h30 au vendredi 31 janvier 2020 à 17h00, soit pour une durée de 33 jours.**

L'objet du RLP est d'adapter les règles relatives aux publicités extérieures (publicités, enseignes et pré-enseignes) aux caractéristiques du territoire communal.

À cet effet, Madame DE MENTHON Françoise, Attaché de Presse sans activité, a été désignée, en qualité de commissaire enquêteur, par le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

**L'enquête se déroulera à la mairie d'EZANVILLE, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :**

- Le lundi de 13 h 30 à 17 h 20
- Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 50 et 13 h 30 à 17 h 20
- Le samedi de 9 h 00 à 11 h 50

**Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :**

- Lundi 6 janvier 2020 de 14 h à 17 heures
- Samedi 18 janvier 2020 de 9 h 00 à 11 h 50
- Vendredi 31 janvier 2020 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant toute la durée de l'enquête :

- le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'Ezanville aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.
- le dossier ainsi que les observations transmises par voie numérique seront également disponibles sur le site internet de la mairie d'EZANVILLE à l'adresse [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr), à la rubrique « cadre de vie/ urbanisme ».
- Le dossier et les observations pourront également être consultés à partir d'un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie d'Ezanville ;
- les observations sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique, Mairie d'EZANVILLE, Place Jules Rodet, 95460 EZANVILLE ou par email à l'adresse suivante : [enquetepublique.rlp2019.ezanville@orange.fr](mailto:enquetepublique.rlp2019.ezanville@orange.fr)

**À noter que les courriers et courriels adressés en dehors des dates et heures butoirs d'ouverture de l'enquête à savoir lundi 30 décembre 2019 13 h 30 et après vendredi 31 janvier 2020 17 h 00, ne pourront être pris en compte.**

la responsable administrative du dossier est M<sup>me</sup> DUBY –service urbanisme Mairie d'Ezanville- au : 01 39 91 00 13

- les copies du dossier seront réalisées aux seuls frais du demandeur.

Le dossier d'enquête comporte le projet de règlement de publicité et le document graphique, le rapport de présentation, l'arrêté du maire fixant les limites de l'agglomération, les délibérations du conseil municipal portant sur la prescription et l'arrêté du projet, les annonces légales, l'avis d'enquête, le présent arrêté, des annexes, les avis des Personnes Publiques Associées (PPA), le procès-verbal de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la ville, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du Règlement Local de Publicité, éventuellement modifié au vu des conclusions de l'enquête.

**Le RLP approuvé sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ezanville.**

# DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL

Après les fêtes, il est temps de dire au revoir à notre sapin de Noël. Ne soyez pas triste car vous pouvez lui offrir une seconde vie !



**N**ous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux. La première a lieu au mois de janvier. Pensez à le sortir la veille au soir !

**Pour connaître la date, consultez votre calendrier de collecte ou rendez-vous sur [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)**

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite

broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

- dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...);

- sans le pied et les éventuels emballages ;
- non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin
- sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc.

Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

## ATTENTION AUX FAUX ÉBOUEURS

L'arnaque est connue mais continue à faire des victimes. Chaque année, un peu partout en France, des individus se présentent chez vous en se faisant passer pour des éboueurs et vous vendent un calendrier pour quelques euros. Ils peuvent être vêtus du gilet jaune fluo réglementaire afin de se rendre crédibles auprès de leurs victimes.

Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance.

Nous vous informons également que le contrat qui nous lie à nos différents prestataires de collecte interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de sanctions.

**Si vous êtes confrontés à cette situation, appelez immédiatement le numéro vert du Sigidurs (0 800 735 736) afin de le signaler.**

## TRIONS POUR LE TÉLÉTHON

Pendant tout le mois de décembre, n'oubliez pas de trier vos emballages en verre pour soutenir le Téléthon.

Chaque année, le Sigidurs soutient le Téléthon en instaurant une opération de collecte des emballages en verre.

Ainsi, tous les pots, bocaux, flacons de parfum et bouteilles déposés dans les bornes d'apport volontaire ou les bornes enterrées situées sur votre commune seront convertis en don pour l'AFM Téléthon.

Pour chaque tonne de verre collectée du 1er au 31 décembre, le Sigidurs versera un montant de 150 € au Téléthon.

Le Sigidurs vous remercie pour votre geste de tri et n'oubliez pas le verre est une matière qui se recycle à l'infini !



# ACTUALITÉS

## Service Jeunesse : du succès pour l'atelier Slam

Pendant les vacances d'automne, le service Jeunesse et Familles a proposé un atelier slam animé par une intervenante professionnelle. Cet atelier d'écriture slam, consistait à faire rédiger aux enfants et aux ados des textes en quatrains avec les différents agencements de rimes possibles (rimes suivies, croisées, embrassées), puis à les déclamer. Pour les enfants le thème était libre et beaucoup ont choisi de se présenter dans leurs textes. Les ados ont travaillé sur le thème de la famille, avec au préalable un travail sur le champ lexical de ce thème.

Une fois l'écriture terminée, les jeunes se sont exprimés au micro et en musique pour rapper ou slamer leurs textes.

Des ateliers où chacun a pris du plaisir à exprimer ses émotions tout en travaillant des notions scolaires. Au vu du succès, l'atelier slam sera de nouveau programmé aux prochaines vacances.



## Concours : avis aux artistes-peintres d'Ézanville !



Le pôle culturel et socioculturel souhaite mettre en valeur les talents qui résident ou qui travaillent à Ézanville. Les artistes-peintres sont invités à participer à une exposition collective qui aura lieu **du samedi 7 au samedi 14 mars 2020** en salle du Conseil Municipal. Si vous souhaitez participer à cette exposition, il vous suffira de remplir un bulletin d'inscription disponible sur le site de la ville dans « formulaires » et y joindre une sélection de photographies des tableaux choisis. Les dossiers seront ensuite à transmettre avant le vendredi 31 janvier 2020 soit par mail à [culture@ezanville.fr](mailto:culture@ezanville.fr) soit à l'accueil de la Mairie. Alors tous à vos pinceaux !

# TRIBUNES

## GRUPE MAJORITAIRE

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe **"Bien vivre à Ézanville"** dans ce magazine.

## GROUPES DE L'OPPOSITION

Suite à notre tribune parue dans Ézanville Infos le mois dernier, nous souhaitons apporter une précision sur le centre médical de la gare : Seule la partie cabinet dentaire va fermer, tous les autres professionnels restent. Nous maintenons le sens donné au texte que nous avons écrit en continuant de regretter le manque d'informations et l'opacité dans laquelle sont tenus les Ézanvillois et nous-mêmes concernant les projets immobiliers, les départs de commerçants, l'évolution de la ZAC...

Merci au Conservatoire de Musique d'Ézanville d'avoir assuré l'accompagnement musical de la commémoration du 11 novembre. Merci aux jeunes qui ont participé et chanté la Marseillaise. Quel dommage que rien n'ait été prévu pour les abriter de la pluie glaciale et drue ! Et toujours pas de micro pour entendre le discours officiel et les noms des soldats morts pour la France...

Ne vous y trompez pas : Ne cherchez pas à Ézanville les nombreuses manifestations annoncées par des calicots ou "en bref" sur Ézanville Infos, ça se passe souvent ailleurs : une bourse à vélos... à Groslay, le Festival Musical d'Automne des Jeunes Interprètes... à Groslay, Andilly, St Gratien, un atelier Emploi... à Soisy sous Montmorency,... Pourquoi le Festival théâtral du Val d'Oise ne passerait-il pas à Ézanville ? Pourquoi le don du sang n'est-il jamais organisé à Ézanville ? ...

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, continuez à signer et faire signer pour le Référendum d'Initiative Partagée contre la privatisation d'Aéroports de Paris sur <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>. Pensez à vérifier quelques jours plus tard que votre soutien a bien été validé. Pensez aussi à vous inscrire sur les listes électorales.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. À l'année prochaine !

**Une équipe Unie pour une nouvelle énergie**  
Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS et Brigitte ROYER

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe **"Ézanville notre ville"** dans ce magazine.

## Cher(e) s Ézanvillois (es),

Nous souhaitons aborder avec vous l'état des finances de notre ville évaluées comme "saines et maîtrisées" par notre Maire dans la publication d'Ézanville infos en Avril 2019.

Notre groupe s'étant constitué après cette parution, il nous paraît important de vous éclairer aujourd'hui à ce sujet.

Cette publication met en avant une dette par habitant bien inférieure à la moyenne nationale mais il est omis son corollaire, à savoir l'équipement par habitant, très inférieur lui aussi à la moyenne nationale. Cette situation fait d'Ézanville une ville sous-équipée, non désireuse d'offrir à ses administrés les équipements dont ils ont besoin.

L'article est incomplet et manque de transparence en occultant des données tels le montant réel des investissements annuels, les charges de fonctionnement de la mairie, l'imposition par habitant... Autant d'informations déterminantes pour apprécier la qualité de gestion de la ville.

Force est de constater que notre sous-investissement depuis 6 ans nous met en perte de vitesse totale face aux villes environnantes qui ont fait des financements plus ambitieux et ont privilégié le "développement durable" tout en restant dans une zone de "confort économique".

On nous parle d'une gestion saine ?

Sans investissements structurels, il n'y aura point de cohésion sociale et point d'activité économique et environnementale ! A force de renoncer à investir dans les infrastructures essentielles nous subissons le manque d'attractivité et la perte de valeur de nos biens.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année.

A bientôt.

**L'équipe d'Ézanville pour tous.**  
(Nadia GOSMANT, Philippe DEMARET et Wilfried GAY).

# RETOUR SUR...

**Vacances d'automne :** fête d'Halloween au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs.



**9 novembre :** championnats de scrabble à Ezanville



**12 novembre :** vernissage de l'exposition à la bibliothèque



**11 novembre :** cérémonie du souvenir avec le service jeunesse



# EN BREF ...

## Fermetures

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 28 décembre et le samedi 4 janvier.

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 28 décembre.

## Inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Si la date du 31 décembre n'est plus impérative, il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

À noter qu'un nouveau bureau de vote a été créé au sein du complexe de la Prairie. Toutes les cartes électorales seront donc rééditées pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

**Les électeurs devront vérifier au préalable l'affectation de leur bureau de vote sur leur carte d'électeur.**

## Plan Grand Froid

Chaque année des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid. Il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile). Si vous repérez une personne en difficulté, un numéro vert est à votre disposition 24h/24 et 7j/7, le 115.

**Vous pouvez aussi contacter le Centre Communal d'Action Sociale d'Ezanville (CCAS) au 01 39 35 44 97.**

## Nouveaux kinésithérapeutes

Paun Simona Elena et Clément Mickael viennent de s'installer au cabinet du 1 square Ile de France à Ezanville. Téléphone : 01 75 41 12 46.

## Braderie baby junior

La Braderie baby junior proposée par l'association Pom d'happy se déroulera le dimanche 2 février 2020 de 10h à 18h. Les inscriptions pour réserver un emplacement se feront le samedi 11 janvier 2020 à la salle Anglade à côté du Trésor Public et de la Police municipale. Le tarif est de 12 euros les 2 mètres pour les Ezanvillois et de 15 euros pour les autres communes.

**Renseignements au 06 10 64 49 24.**

## Stage BAFA

La Ville, en partenariat avec l'association "La main solidaire", organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) général (base) à un prix réduit (280 euros) du 21 au 24 et du 26 au 29 décembre.

**Inscriptions et informations au service Jeunesse et Familles - 01 39 35 95 82.**

## Travaux : nouveaux jeux à la Fresnaye et aux Bourguignons

De nouvelles structures de jeux adaptées aux enfants de 2 à 8 ans ont été installées au parc de la Fresnaye et sur le mail des Bourguignons.



# HOMMAGE

La municipalité tient à rendre hommage à Gilbert Dionneau, créateur, en 1982, du club d'athlétisme au sein de l'U.S.E.E. et organisateur des Foulées d'Ezanville-Ecouen, courses pédestres qui réunissaient chaque année des centaines de coureurs adultes et enfants. Gilbert Dionneau s'est éteint le 13 octobre dernier.



# CARNET SEPTEMBRE

## Décès

Jacqueline Michelzuk.

## OCTOBRE

### Naissances

Lewis Ala, Raphaël Anar, Remy Bey-Oghlian, Maiwenn Boni, Sira Da Silva, Loan Grangy, Marie Irie, Amadou Kante, Melina Ruggeri, Ahmed Tariq, Emie Yalap.

### Mariages

Sheila Diakiese et Christopher Souret,

Zoukou Zebetto et Patrick Plançon.

## Décès

Françoise Chavin-Colin, Francis Degenne, Carmen Guillen, Jacques Hernert, Gilbert Dionneau, Monique Steichen, Catherine Goulard.

## NOVEMBRE

### Naissances

Alma Ben Salah, Alicia Jean-Baptiste-Gabriel.

### Décès

Denise Leroux.